

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Patricia Bidaux, Claude Bocquet, Jacques Blondin, Delphine Bachmann, Souheil Sayegh, Bertrand Buchs, Jean-Luc Forni, Jean-Marc Guinchard, Christina Meissner, Grégoire Carasso, Léna Strasser*

*Date de dépôt : 4 novembre 2020*

## **Proposition de motion pour un système alimentaire territorial**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les projets en cours au niveau européen<sup>1</sup> ;
- les soutiens massifs des initiatives pour la sécurité alimentaire et une année plus tard pour la souveraineté alimentaire de la part de la population genevoise ;
- la signature, le 23 octobre 2015, du « Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan »<sup>2</sup> par la Ville de Genève<sup>3</sup> ;
- la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) ;
- l'exiguïté du territoire cantonal et l'impact de l'urbanisation sur le maintien de la surface de production agricole cantonale et donc inévitablement sur l'approvisionnement en nourriture locale ;
- l'ensemble de la chaîne de valeur présente sur notre canton (réseau de producteurs, de transformateurs, d'artisans, de commerçants et d'entreprises toutes et tous engagés) ;

---

<sup>1</sup> [https://www.fondationcarasso.org/wp-content/uploads/2019/01/CAPITALISATION\\_Carasso-36P-BD-Simple.pdf](https://www.fondationcarasso.org/wp-content/uploads/2019/01/CAPITALISATION_Carasso-36P-BD-Simple.pdf)  
[https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/files/2017/10/Cahier\\_Enjeux\\_Strat\\_Alimentaire\\_Grand\\_Lyon\\_COMPLET\\_270519.pdf](https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/files/2017/10/Cahier_Enjeux_Strat_Alimentaire_Grand_Lyon_COMPLET_270519.pdf)

<sup>2</sup> <https://www.foodpolicymilano.org/wp-content/uploads/2015/10/Milan-Urban-Food-Policy-Pact-FR.pdf>

<sup>3</sup> <https://www.milanurbanfoodpolicypact.org/signatory-cities/>

- la diversité de toute la production de denrées alimentaires genevoises grâce à l’engagement de nos paysans genevois ;
- la reconnaissance de ces valeurs grâce à la politique agricole cantonale et grâce à la création de la marque de garantie Genève Région Terre Avenir (GRTA) ;
- l’accès à une alimentation adéquate pour toutes et tous et en particulier pour les personnes précarisées,

invite le Conseil d’Etat

- à faire un état des lieux des acteurs déjà engagés et porteurs de la thématique alimentaire ;
- sur la base de l’état des lieux, à mettre en place une démarche participative avec l’ensemble des acteurs concernés afin d’établir un système alimentaire territoriale pour le canton de Genève.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et  
Messieurs les député-e-s,

« *Un système alimentaire territorial (SAT) est la façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture* » (Malassis, 1994). Ceci englobe bien sûr les consommateurs, mais aussi l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire, non pas de la fourche à la fourchette, mais plutôt de la semence végétale ou animale aux molécules sorties des unités de traitement des déchets.

« *Le système alimentaire comprend les agriculteurs, les artisans, les restaurateurs, les services financiers et de communication, le dispositif d'innovation, la formation et les organismes publics compétents en matière de politique agricole et alimentaire* » (Rastoin et Gherzi, 2010). Il conviendrait d'ajouter à cela les structures chargées du recyclage et de la valorisation des déchets. Le double objectif serait d'intégrer la notion de responsabilité sociétale, soit de mettre en place une éthique alimentaire et un contrat social territorial entre les différents acteurs – entreprises, habitants, producteurs.

Un SAT peut être défini comme « *un ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères de développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnée par une gouvernance territoriale* » (Jean-Louis Rastoin, 2015). Il se construit sur la base du dialogue entre tous les acteurs de la chaîne de valeur.

Si la COVID-19 a mis en exergue la difficulté des personnes fragiles à s'alimenter adéquatement, il serait simpliste de ne prendre que cette lorgnette pour étudier l'ensemble du système.

Hier déjà et aujourd'hui encore, l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires sont des fléaux mettant en danger la santé non seulement des plus riches mais également des personnes les plus précarisées.

La pandémie actuelle nous a démontré que les paysans, producteurs de biens alimentaires et les coopératives de notre canton ont su s'organiser afin de répondre à la demande des citoyennes et citoyens. Ces derniers se sont massivement appuyés sur la production locale, et ce à un niveau qui, il y a quelques mois encore, semblait totalement irréaliste. Les filières existantes forment un réseau bien implanté, dynamique et construit qui a su prendre rapidement le relai.

Ainsi, grâce non seulement aux producteurs mais aussi aux transformateurs, aux artisans, aux PME, l'offre d'aliments produits localement s'est développée et a permis de faire face aux risques liés à l'alimentation durant cette période. Et, à un autre niveau, a démontré la solidité économique qu'apporte un système résilient. Des emplois ont été maintenus, des PME ont résisté, des artisans ont développé des réponses aux problématiques soulevées par les contraintes sanitaires, tout cela sous nos yeux !

Par ailleurs, il est ici à relever la générosité des coopératives agricoles locales, notamment l'Union maraîchère de Genève (UMG) qui a offert 10 tonnes de la production de légumes genevois à la « Caravane de Solidarité », tout comme les Laiteries réunies de Genève (LRG) qui ont fourni du lait UHT.

Malheureusement, il devient tout autant irréaliste de penser que la situation va s'améliorer comme par magie à la fin de la pandémie. Nous nous devons d'accompagner dignement les plus démunis, mais également d'anticiper le futur de notre économie en son sens le plus noble, soit de rassembler les activités humaines tournées vers la production, l'échange, la distribution et la consommation de biens et de services. Et c'est maintenant !

De manière récurrente, la recherche de solutions aux problèmes sociétaux s'élabore en propositions de solutions urgentes souvent transitoires. Or ce n'est ni dans l'urgence ni dans un fonctionnement en silo que naissent des solutions durables.

Elaborer un système alimentaire territorial permettrait une approche coordonnée et systémique. Il permettrait de définir sur la base de cette approche, la pérennité de nos actions : la création d'un système alimentaire pour plus de justice alimentaire et pour un développement de l'économie locale qui, en pérennisant l'agriculture locale, pérennise sa distribution, sa transformation et sa commercialisation.

Un système alimentaire territorial permettrait également de tendre vers une politique alimentaire territoriale guidée par une approche systémique mettant un terme aux cloisons existantes. Eviter le travail en vase clos et décroisonner les différents secteurs (gouvernement, société civile, secteur privé) de manière à viser des objectifs communs permettraient de mettre en place un système alimentaire qui n'est pas seulement économiquement viable, mais aussi juste et durable.

L'approche systémique permettra d'analyser les causes sous-jacentes aux problèmes, d'explorer des solutions potentielles et de les mettre à l'épreuve. Plutôt que de tenter de résoudre un par un les problèmes (p. ex. : la faim, la

santé,...), l'approche systémique étudie les relations s'instaurant entre les différentes composantes du système, puis coordonne les interventions sur les principaux leviers.

Se donner les moyens afin de mettre en place ce système alimentaire territorial qui impactera inévitablement l'économie locale demande bien plus que la réflexion d'experts mais une forte implication des gens qui sont sur le terrain, qu'ils soient citoyens-consommateurs, dirigeants de PME, producteurs locaux (représentés par diverses filières), milieu économique, gestion des déchets recyclables, communes, Etat.

Le système alimentaire territorial s'inscrit dans une vision dynamique de progrès. Il s'agit d'une conception constructive et participative.

La robustesse d'un territoire, au niveau économique, sanitaire, environnemental, sécuritaire et surtout alimentaire, permet la création de valeurs notamment en termes de réponse à la précarité sociale. Les projets de SAT mis en œuvre partout en Europe ou au Canada démontrent qu'une société plus résiliente, soit qui déploie une capacité à s'adapter en situation de crise, ne peut se profiler avec un meilleur terreau que par la mise en place d'un système alimentaire territorial.

Pour toutes les raisons qui précèdent, je vous remercie d'accueillir favorablement cette proposition de motion.